

Rencontres « typologies des stations : blocages et avancées »
Perspectives ouvertes par les débats

*Synthèse de l'exposé de Jean-Marc Frémont,
Directeur de la Valorisation à l'IFN
22/11/2006*

En première conclusion des deux journées consacrées au programme de relance de la typologie des stations forestières, et suivant la « tentative d'un premier bilan » ébauchée par Gérard Dumé, je retiens tout d'abord que cette relance de 2002 fut possible, grâce à l'engagement important de ses principaux acteurs, tant au niveau national qu'au niveau des régions pilotes. Après ces trois ans d'effort, aux dires des orateurs qui m'ont précédés, les acquis sont importants, des chantiers sont ouverts, des pistes restent à explorer, des relais sont à conforter.

Je vais simplement exposer quelques réflexions issues d'une écoute attentive des interventions précédentes. De quoi parlons-nous : il s'agit, à l'aide de cet outil de description synthétique du milieu, de développer des sylvicultures adaptées sur la base de diagnostics appropriés. Cette action en deux temps ne constitue pas une finalité en soi.

Le concept de typologie n'est pas vraiment une idée neuve. Dans ses propos introductifs, Nicole JENSEN (DGFAR-SDFB) nous a exposé le contexte de la relance, l'étude CEMAGREF de 2000 et les attendus de la circulaire de 2002. Jean-Luc PEYRON (ECOFOR) a élargi le cadre en nous rappelant les 30 ans de travaux préalables et même les prémices éclairés de la fin du XVIII^{ème} siècle.

Au moment où les financements publics nationaux s'estompent, il paraît donc important que deux journées soient consacrées à dresser un point d'avancement.

Il est satisfaisant de constater que l'important travail prévu par la circulaire dans les deux régions pilotes de Champagne-Ardenne et de Rhône-Alpes ait abouti à d'aussi nombreuses actions de qualité rapportées par Sylvain GAUDIN et Didier JOUD.

Parmi les publications et les formations qui nous ont été présentées, il me semble que l'idée d'accompagnement doit être soulignée. L'adaptation à la demande également : l'enquête de satisfaction rapportée par Céline PERRIER souligne qu'il reste important de se demander si ce que l'on fait reste adapté aux besoins, surtout lorsque ceux-ci ne sont pas vraiment formalisés.

J'ai entendu quelques regrets, il a été évoqué quelques lacunes, il a été constaté des blocages. La typologie des stations forestières doit évoluer et passer d'une *logique de l'offre* à une *logique de la demande*. Dans ce difficile passage, l'interrogation sociologique visant à « mieux comprendre les attentes, les représentations, les non-usages » de ces fabuleux outils me paraît particulièrement éclairante pour aborder en quoi ces solutions ainsi élaborées peinent-elles à trouver leur public.

Nous sommes dans un système d'acteurs à plusieurs composantes :

- l'administration d'une politique forestière qui regroupe notamment les gestionnaires de cette politique comme commanditaires,
- la recherche forestière qui met en avant des concepts, des méthodes,
- l'IFN dont la première légitimité repose sur ses données écofloristiques et dendrométriques, et sur le rôle d'animateur national qui lui a été confié.

Toute cette intelligence, tous ces moyens, toute cette énergie sont finalement au service d'autres types d'acteur : les « gestionnaires forestiers » au sens strict entourés d'un ensemble de « facilitateurs », l'ensemble pouvant être dénommé « utilisateurs ».

Il a été évoqué l'absence de ces gestionnaires *sensu stricto*, dans les formations organisées. Il a été également évoqué la place incomplètement prise par l'administration, particulièrement ses services déconcentrés, dans le rôle d'animateur régional qui leur était dévolu. On peut retrouver cette interrogation dans la composition en creux de cette assemblée en notant qui aurait pu être présent. A titre personnel, j'aurais aimé entendre le témoignage d'un représentant du public cible, d'un bénéficiaire de toute cette action convergente.

Il n'appartient sans doute pas à cet exposé d'établir un bilan complet de l'action Typologie mais j'entends bien l'expression de Gérard Dumé concernant la mise en œuvre de tous ces moyens qui ne sont pas du tout négligeables : '*bilan positif mais peut mieux faire*'.

Il a été confié à l'IFN le rôle éminent d'animation nationale de cette relance. Ce rôle de chef d'orchestre, de catalyseur, d'animateur auprès des facilitateurs a été mené depuis 2002. Gérard Dumé a une place tellement naturelle dans ce rôle qu'on en oublierait presque de le remercier. Son engagement personnel va bien au-delà de la gestion technique d'un dossier et de ses vicissitudes. Il y croit, il a l'enthousiasme communicatif et beaucoup d'éléments positifs de ce bilan sont liés à son activité passionnée. J'ai entendu hier, à l'occasion de la présentation de leurs acquis techniques comme région pilote, les remerciements champardennais et rhônalpins qui lui étaient directement adressés. J'y adjoins, et sans aucune réticence, ceux de l'établissement qui l'emploie et les miens à titre plus personnel. Bien évidemment, et même au sein de l'IFN, il ne saurait travailler seul. Il convient de souligner le travail efficace et discret d'Eric Bruno et de Marie Forêt, entre autres collaborateurs, mais vous savez bien que rien ne se fait sans bonne collaboration.

Après les femmes et les hommes, les services, les produits puis les projets.

La place prise par l'IFN dans cette relance ne relève pas de la rhétorique. Du point de vue de l'IFN, pour ce programme défini, dit permanent mais financé seulement trois ans, que reste-t-il au bout du compte ? Je vous propose de retenir trois principaux points :

- le rôle d'animateur national, qui a duré finalement quatre ans et que certains utilisateurs ont eu, au cours de ces deux journées, la gentillesse de déclarer indispensable, surtout en phase de démarrage ;
- le guide-âne conçu comme un recueil de « méthodes et de recommandations pratiques » ;
- l'engagement à créer des sylvoéco-régions.

Hier Nicole JENSEN présentait positivement l'arrêt du financement DGFAR comme la possibilité d'un nouveau départ. La richesse des présentations donne à penser qu'en effet ces deux journées ne sont pas une conclusion finale, mais plutôt un point d'orgue, même pas une pause. L'impulsion donnée saura perdurer.

Les exposés relatifs aux autres régions – Corse, Auvergne, Alpes du Sud, sans oublier Nordistes et Languedociens – montrent que la percolation des méthodes et des outils est en bonne voie.

L'étape suivante est actée : il va falloir se passer de l'animation nationale. Pour autant, si l'animation d'une dynamique régionale apparaît indispensable au démarrage et si la volonté

des acteurs locaux est bien affirmée, le directeur de l'IFN a rappelé hier que l'établissement restait ouvert à cet aspect et pouvait mettre à disposition les compétences disponibles. Nous trouverons alors et ensemble, un cadre d'action approprié.

Il subsiste également un « *outil d'aide à la reconnaissance des stations forestières et au choix des essences* », le désormais célèbre guide-âne. Ce document n'était pas vraiment prévu dans la circulaire de 2002, comme quoi les bonnes idées aboutissent, un peu de passion et de conviction peuvent suffire. Le goût de perfection des principaux auteurs rend tangible un bel objet.

Il coûte 15 € sauf pour certaines VIP dont vous êtes, comme participants à ces journées. Ce guide vous a été donné, je ne doute pas que vous saurez en propager le caractère indispensable. Son prix est un équilibre entre la qualité du document proposé tant sur le fond que sur la forme, et la nécessité évidente d'une diffusion la plus large possible comme facteur de déblocage des acteurs locaux.

Parallèlement, il va être mis sur le site IFN, en version téléchargeable librement, tous les documents relatifs à la typologie des stations forestières : les pré-études, les catalogues, les guides qui ont été rassemblés lors de cette animation nationale. Je lance d'ailleurs un appel à collaboration : n'hésitez pas à nous contacter et même à nous envoyer ce qui vous semblerait manquer.

Il reste également de cette relance le projet des sylvoéco-régions qui a déjà son acronyme : les SER. Celles-ci constituent l'avenir de la typologie des stations forestières à l'IFN, en valorisant les acquis comme en jetant les bases d'une application future dans la gestion des forêts françaises.

Au-delà du zonage annoncé, les SER vont constituer le nouvel appareil de publication éco-forestier des résultats statistiques du nouvel inventaire systématique, aux côtés d'un appareil administratif élevé au niveau régional (les régions administratives).

Je reprends sans appréhension les remarques formulées par Paul ARNOULT hier : un zonage, outil de description et de compréhension d'un territoire, est effectivement un outil de savoir, c'est aussi un outil de pouvoir. Sa constitution ne saurait être anodine.

Pour reprendre également d'autres remarques, ce zonage sera principalement orienté par des besoins éco-forestiers. A écouter les réactions qui ont suivi la présentation de Marie Forêt sur le sujet, j'ai bien entendu le grand intérêt soulevé et les interrogations suscitées.

Comme premiers éléments de réponse, les 309 régions forestières nationales vont subsister, essentiellement pour utiliser les données anciennes, celles-ci n'étant pas frappées d'obsolescence immédiate par le changement de méthode. Elles vont également perdurer parce que le zonage SER va reposer, autant que faire se peut, sur cette granularité des régions forestières, sans qu'on s'interdise d'en relever les éventuelles faiblesses. Il en va de la continuité de certaines séries statistiques.

Bien sûr, pour reprendre une autre formule, « on commençait à s'habituer » à ce maillage. De tout temps l'homme a façonné les nouveaux outils dont il avait besoin, d'autres sont devenus plus rares d'emploi. A l'IFN, nous cherchons également à nous adapter, en particulier à équilibrer utilité, coût de constitution et coût d'usage.

Ensuite de nombreuses interventions ont souligné des domaines essentiels que ce nouveau zonage devrait porter. Je me suis fait alors quelques réflexions :

- à trop charger la barque, elle va couler. L'actualité est riche : la biodiversité, le changement climatique, l'Europe, la forêt comme carrefour de l'économie, de l'écologie et de l'énergie, sans oublier la richesse d'acception de ces différents mots-valises dont les représentations semblent varier selon le locuteur... Tout est pertinent. Néanmoins, à trop charger cet exercice d'injonctions plus ou moins contradictoires, on en atteindra vite les limites ;
- nous devons proposer ce maillage SER en 2008, ce qui définit un autre défi. Cet engagement a été retenu et désormais nous sommes tenus d'aboutir, ce dossier stratégique s'inscrivant dans notre contrat d'objectif. Il va falloir rendre compatible une démarche scientifique argumentée et ouverte à de nombreuses autres problématiques non 'natives' avec un calendrier d'ores et déjà tendu ;
- enfin la notion d'accompagnement prend tout son relief : il m'apparaît évident que ce nouveau zonage sera d'autant mieux accepté et utilisé qu'il sera compris et que cette tâche d'accompagnement sera d'emblée prise en compte.

Avec les réactions exposées, je ne doute pas un seul instant que nous allons pouvoir travailler ensemble. Car effectivement pour atteindre ces objectifs d'appropriation positive, il convient de travailler ensemble.

La qualité recherchée des sylvo-écorégions – et dans la notion de qualité, il y a un ensemble de dimensions dont la pertinence n'est pas la moindre – comme la durée d'élaboration imposée n'a de résolution que dans la collaboration.

Je ne conçois pas cette tâche comme le résultat du travail d'une personne isolée, même spécialisée, même compétente, même passionnée. Cette tâche doit être partagée au sein de l'IFN, elle doit également être exposée à ses futurs utilisateurs et largement débattue.

D'où mon deuxième appel : « je vous remercie par avance de réserver le meilleur accueil à nos prochaines demandes de collaboration ».

Voilà les principales perspectives exposées. C'est un point de vue IFN. Je suis bien sûr à votre disposition pour tout renseignement complémentaire (jean-marc.fremont@ifn.fr).

JMF – 22/11/06